

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0K€
Actifs d'impôts différés	R0040	910K€
Excédent du régime de retraite	R0050	0K€
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	191K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	7 577K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	3 668K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	10K€
<i>Actions</i>	R0100	0K€
Actions — cotées	R0110	0K€
Actions — non cotées	R0120	0K€
<i>Obligations</i>	R0130	3 900K€
Obligations d'État	R0140	0K€
Obligations d'entreprise	R0150	0K€
Titres structurés	R0160	3 900K€
Titres garantis	R0170	0K€
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	0K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	0K€
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	0K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	0K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	0K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	0K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	0K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	40 562K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	13 092K€
Non-vie hors santé	R0290	0K€
Santé similaire à la non-vie	R0300	13 092K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	27 470K€
Santé similaire à la vie	R0320	18 550K€
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	8 919K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	0K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	12 057K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	4 454K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	32 989K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0K€
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelés(s), mais non encore payés(s)	R0400	0K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	68 092K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	200K€
Total de l'actif	R0500	167 031K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	18 413K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	0K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0K€
Meilleure estimation	R0540	0K€
Marge de risque	R0550	0K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	18 413K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0K€
Meilleure estimation	R0580	17 667K€
Marge de risque	R0590	746K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	30 629K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	19 907K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0K€
Meilleure estimation	R0630	19 855K€
Marge de risque	R0640	51K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	10 723K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0K€
Meilleure estimation	R0670	10 177K€
Marge de risque	R0680	546K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	0K€
Meilleure estimation	R0710	0K€
Marge de risque	R0720	0K€
Passifs éventuels	R0740	0K€
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0K€
Provisions pour retraite	R0760	613K€
Dépôts des réassureurs	R0770	0K€
Passifs d'impôts différés	R0780	910K€
Produits dérivés	R0790	0K€
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	1 252K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	10 221K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	36 637K€
Passifs subordonnés	R0850	0K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0K€
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0K€
Total du passif	R0900	98 676K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	68 356K€

Fonds propres

		Total	Niveau 1 — non restreint	Niveau 1 — restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0K€	0K€		0K€	
Capital en actions ordinaires appelé non versé non disponible au niveau du groupe	R0020					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0K€	0K€		0K€	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	529K€	529K€		0K€	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0K€		0K€	0K€	0K€
Comptes mutualistes subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0060					
Fonds excédentaires	R0070	0K€	0K€			
Fonds excédentaires non disponibles au niveau du groupe	R0080					
Actions de préférence	R0090	0K€		0K€	0K€	0K€
Actions de préférence non disponibles au niveau du groupe	R0100					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0K€		0K€	0K€	0K€
Comptes de primes d'émission liés aux actions de préférence, non disponibles au niveau du groupe	R0120					
Réserve de réconciliation	R0130	67 827K€	67 827K€			
Passifs subordonnés	R0140	0K€		0K€	0K€	0K€
Passifs subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0150					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0K€				0K€
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets non disponibles au niveau du groupe	R0170					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0K€	0K€	0K€	0K€	0K€
Fonds propres non disponibles relatifs à d'autres éléments de fonds propres approuvés par une autorité de contrôle	R0190					
Intérêts minoritaires (non déclarés dans le cadre d'un autre élément de fonds propres)	R0200					
Intérêts minoritaires non disponibles au niveau du groupe	R0210	419K€	419K€	0K€	0K€	0K€
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0K€				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers dont déduites conformément à l'article 228 de la directive 2009/138/CE	R0230					
Déductions pour les participations lorsque les informations sont indisponibles (article 229)	R0240					
Déduction pour les participations incluses par déduction et agrégation lorsqu'une combinaison de méthodes est utilisée	R0250					
Déduction pour les participations incluses par déduction et agrégation lorsqu'une combinaison de méthodes est utilisée	R0260					
Total des éléments de fonds propres non disponibles	R0270					
Total déductions	R0280	0K€	0K€	0K€	0K€	0K€
Total fonds propres de base après déductions	R0290	68 356K€	68 356K€	0K€	0K€	0K€
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0K€			0K€	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0K€			0K€	
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0K€			0K€	0K€
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0K€			0K€	0K€
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0K€			0K€	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0K€			0K€	0K€
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0K€			0K€	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0K€			0K€	0K€
Fonds propres auxiliaires non disponibles au niveau du groupe	R0380					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0K€			0K€	0K€
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0K€			0K€	0K€
Fonds propres d'autres secteurs financiers						
Réserve de réconciliation						
Institution de retraite professionnelle	R0410					
Entités non réglementées exerçant des activités financières	R0420					
Total fonds propres d'autres secteurs financiers	R0430	0K€	0K€	0K€	0K€	
Fonds propres en cas de recours à la méthode de déduction et d'agrégation, soit exclusivement, soit combinée à la première méthode.						
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et agrégation ou d'une combinaison des méthodes	R0450	0K€	0K€	0K€	0K€	0K€
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et agrégation ou d'une combinaison des méthodes nets des transactions intragroupe	R0460	0K€	0K€	0K€	0K€	0K€
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0520	68 356K€	68 356K€	0K€	0K€	0K€
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis du groupe sur base consolidée	R0530	68 356K€	68 356K€	0K€	0K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0560	68 356K€	68 356K€	0K€	0K€	0K€
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis du groupe sur base consolidée	R0570	68 356K€	68 356K€	0K€	0K€	
Minimum de capital requis du groupe sur base consolidée	R0610	8 700K€				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis du groupe sur base consolidée	R0650	785,70%				
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe (y compris fonds propres des autres secteurs financiers et entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0660	68 356K€	68 356K€	0K€	0K€	0K€
Capital de solvabilité requis du groupe	R0680	13 265K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis du groupe (y compris autres secteurs financiers et entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0690	515,32%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	68 356K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0K€
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0K€
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	529K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0K€
Autres fonds propres non disponibles	R0750	
Réserve de réconciliation	R0760	67 827K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) — activités vie	R0770	917K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) — activités non-vie	R0780	534K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	1 450K€

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis — pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	7 362K€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 427K€	
Risque de souscription en vie	R0030	905K€	Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Risque de souscription en santé	R0040	5 745K€	
Risque de souscription en non-vie	R0050	0K€	
Diversification	R0060	-4 692K€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0K€	
Capital de solvabilité requis de base	R0100	11 747K€	

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	1 517K€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0K€
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	0K€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0K€
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	13 265K€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0K€
Capital de solvabilité requis	R0220	13 265K€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	
Minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0470	8 700K€
Informations sur les autres entités		
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance)	R0500	0K€
<i>Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) — Établissements de crédit, sociétés d'investissement et établissements financiers, gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, sociétés de gestion d'OPCVM</i>	R0510	0K€
<i>Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) — Institutions de retraite professionnelle</i>	R0520	0K€
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) — capital requis pour les entités non réglementées exerçant des activités financières	R0530	0K€
Capital requis pour les exigences relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	R0540	0K€
Capital requis pour entreprises résiduelles	R0550	0K€
SCR global		
SCR pour les entreprises incluses par déduction et agrégation	R0560	
Capital de solvabilité requis	R0570	13 265K€

S.32.01.22

Entreprises dans le périmètre du groupe

Pays	Code d'identification et type de code d'identification de l'entreprise	Nom juridique de l'entreprise	Type d'entreprise	Forme juridique	Catégorie (mutuelle / non mutuelle)	Autorité de contrôle	Critères d'influence						Inclusion dans le contrôle de groupe		Calcul de la solvabilité du groupe
							% de part de capital	% utilisé pour l'établissement des comptes consolidés	% des droits de vote	Autres critères	Degré d'influence	Part proportionnelle utilisée pour le calcul de la solvabilité du groupe	Oui / Non	Date de la décision si l'article 214 s'applique	Méthode utilisée et, en cas d'utilisation de la première méthode, traitement de l'entreprise
C0010	C0020	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0180	C0190	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260
FRANCE	LEI/9695001GQHJJ0R1GUM25	CAISSE INTERPROF DE PREVOYANCE	Composite insurer	institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale	Non mutuelle	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution	0,00%	100,00%	0,00%		Dominant	100,00%	Included into scope of group supervision	23/12/04	Method 1: Full consolidation
FRANCE	LEI/9695005JX5YQX2LCFO32	MUTUELLE VICTOR HUGO	Non-Life undertakings	mutuelle régie par le code de la mutualité	Mutuelle	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution	0,00%	100,00%	0,00%		Significant	100,00%	Included into scope of group supervision	23/12/04	Method 1: Full consolidation
FRANCE	LEI/969500UE0XDIOACLQH72	SGAPS GROUPE VICTOR HUGO	Other	SGAPS	Non mutuelle	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution							Included into scope of group supervision	04/12/17	Method 1: Full consolidation
FRANCE	SC/429136377	GROUPE VICTOR HUGO	Other	Association de moyens GVH	Non mutuelle	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution	0,00%	100,00%	0,00%			100,00%	Included into scope of group supervision	23/12/04	Method 1: Full consolidation